



Dans un contexte d'une balance commerciale, globale et agroalimentaire, déficitaire, accroître la valeur des exportations et/ou limiter la valeur des importations sont les deux solutions envisageables. Booster les exportations constitue l'alternative la plus plausible du fait des opportunités offertes en termes d'augmentation de la production et de valorisation des produits (conditionnement, certification, transformation...) et de leurs retombées sur la relance de l'économie en général. Toutefois, ceci nécessite l'amélioration de la compétitivité et l'environnement des affaires (investissement, logistique, etc.). Ce numéro de la Lettre de l'ONAGRI s'intéresse à l'analyse économique de l'exportation des principaux produits (huile d'olive, dattes, produits de la pêche, agrumes) à travers un certain nombre d'indicateurs

sur la production, le commerce extérieur et le commerce international, présentés sous forme de tableaux de bord, et émet certaines recommandations pour l'amélioration des exportations.

Par ailleurs, l'intempérie survenue le 22 septembre dans la région de Nabeul suivie par des dégâts importants en termes de pertes humaine et matérielle nous a amené à présenter un éclairage sur l'aggravation du risque d'inondations en Tunisie.

Enfin, nous invitons nos chers lecteurs à visiter la nouvelle base de données ouvertes (OPEN DATA) relative à l'agriculture (www.agridata.tn) développée par l'ONAGRI en partenariat avec le programme ONSHOR.

Sommaire

<i>Articles.....</i>	<i>2</i>
<i>Analyse des exportations des principaux produits agricoles en Tunisie.....</i>	<i>2</i>
<i>L'aggravation du risque d'inondations en Tunisie : éléments de réflexion.....</i>	<i>20</i>
<i>Les comptes rendus.....</i>	<i>25</i>
<i>Rendez-vous.....</i>	<i>26</i>
<i>Les parus de l'ONAGRI au cours du troisième trimestre de l'année 2018.....</i>	<i>27</i>

Analyse des exportations des principaux produits agricoles en Tunisie

Introduction

L'examen de l'évolution des échanges commerciaux des produits agricoles et alimentaires de la Tunisie (voir page suivante) montre :

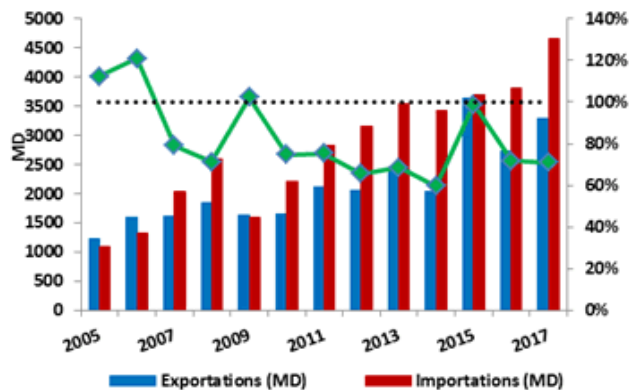
- Un accroissement des exportations, notamment en 2015 et 2018 suite à l'amélioration des exportations de l'huile d'olive et des dattes. Ceci est lié aux impacts favorables des conditions climatiques.
- Les exportations représentent 9,6% des exportations globales du pays en 2017. Son évolution est aussi tributaire des conditions climatiques.
- En termes de valeur les exportations ont couvert les importations durant 2005, 2006 et 2009 sur la période 2000-2017.
- L'huile d'olive (30,6%), les dattes (16,9%), les poissons (10,8%) représentent les principaux produits exportés en 2017. En effet, la valeur des exportations de ces produits a représenté 59% du total des exportations alimentaires du pays. La hausse des exportations de ces produits et autres agroalimentaires (pâtes, tomates, huiles et dérivés, lait et dérivés, produits biologiques) contribuent à réduire le déficit global du pays.
- Croissance des importations alimentaires à un rythme plus élevé que celui des exportations ce qui explique le déficit de plus en plus élevé de la BCA.
- Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des exportations agricoles et agroalimentaires à prix constant entre 2000 et 2010 est de 9,7% suivi par un taux de 4,2% entre 2010 et 2017.
- Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la part des exportations agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales du pays entre 2000 et 2010 est de 1,8% contre 4,9% entre 2010 et 2017.

Pour l'année 2018, et jusqu'au mois de septembre, la balance commerciale alimentaire a enregistré un déficit de 294 MD ; enregistrant ainsi, un taux de couverture de 92,6%.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 65,5% alors que les importations ont augmenté de 19,4% par rapport à la même période de l'année 2017.

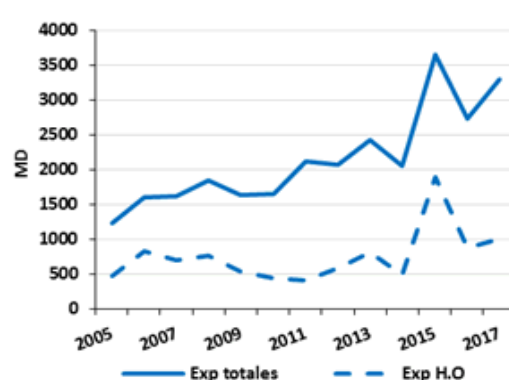
L'huile d'olive, les dattes, les produits de la pêche et de l'aquaculture et les agrumes, qui sont les produits emblématiques dans les exportations tunisiennes, font l'objet d'une analyse plus détaillée dans cet article.

Evolution du taux de couverture de la balance alimentaire



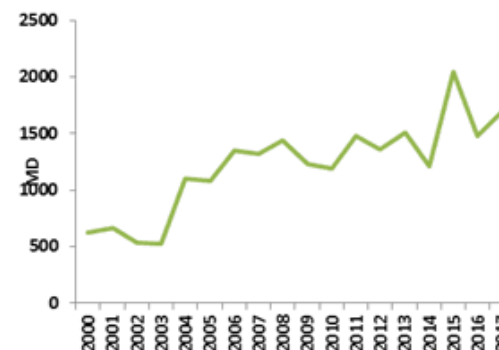
Source : INS.

Evolution des échanges alimentaires de 2005 à 2017



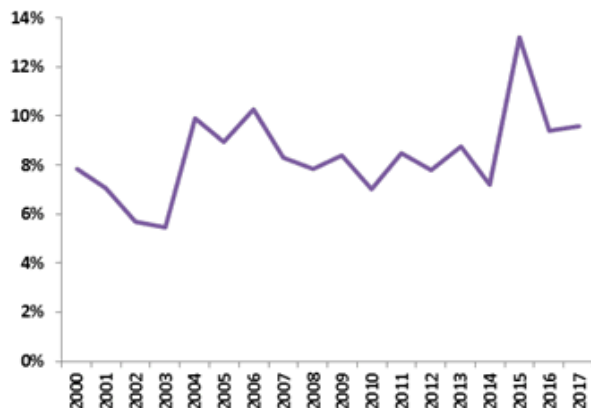
Source : INS.

Evolution des exportations agricoles et agroalimentaires à prix constant (Base 2000)



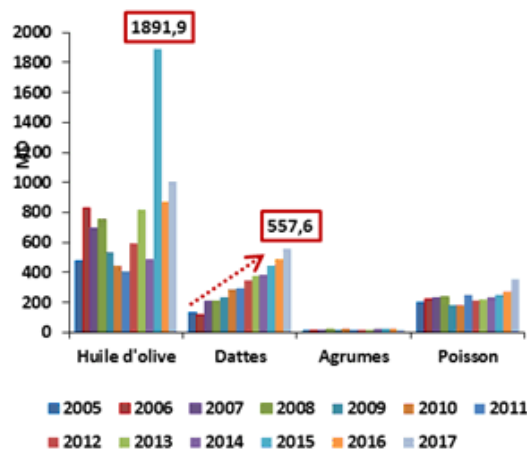
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Evolution de la part des exportations agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales du pays



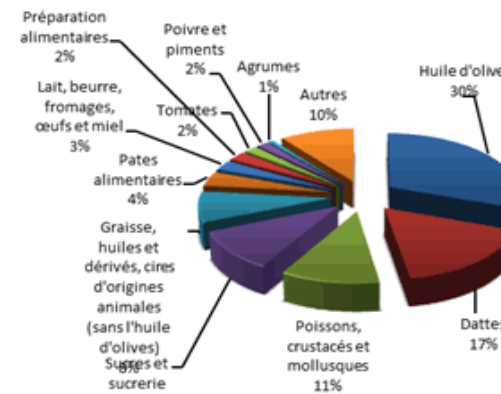
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Evolution des valeurs des principaux produits exportés de 2005 à 2017



Source : INS.

Part des valeurs des principaux produits exportés en 2017 dans le total des exportations alimentaires



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Ainsi, des analyses ont été élaborées avec l'aide des étudiantes stagiaires de l'INAT et de l'ESA Mograne à l'ONAGRI afin d'examiner notamment le positionnement de chaque produit sur le marché international.

Méthodologie de travail

La méthodologie se base sur l'analyse de l'évolution de différents indicateurs relatifs au marché interne, commerce extérieur et au marché international. Ils expriment notamment la position concurrentielle de la Tunisie et la compétitivité des différents produits.

Choix des indicateurs

L'élaboration des tableaux de bord pour chaque produit s'est basée sur le calcul des indicateurs suivants :

Les indicateurs du marché interne :

- La production nationale.
- Nombre d'exportateurs tunisiens.

Les indicateurs du commerce extérieur :

- L'exportation en volume et en valeur.
- Prix à l'export.
- Effort d'exportation : $(\text{Exportations} / \text{Production}) * 100$ (en volume ou en valeur).
L'effort d'exportation est un indicateur de la mesure des échanges d'un pays qui détermine l'importance de l'exportation dans la production nationale.
- Part dans les exportations tunisiennes : $PT_{xj} = X_j / X_{\text{pays}}$.
- Part de marché à l'export = $(\text{Exportations du produit du pays considéré} / \text{Somme des importations mondiales du produit}) * 100$ (En valeur ou en volume).
La part du marché explique la position concurrentielle d'un produit sur le marché international, ce qui permet d'apprécier la position compétitive par rapport aux pays concurrents.
- Propension à exporter = $(\text{Exp} / \text{PIB}) * 100$. Il mesure l'effort d'exportation d'un pays et indique la part du PIB à satisfaire la demande étrangère.
- Indice de l'avantage comparatif révélé : $IACR_j = [(X^{\circ} \text{ pays} - M^{\circ} \text{ pays}) / (X_j - M_j)]$
Il correspond à la part des exportations d'un produit j par rapport à l'ensemble des exportations agricoles d'un pays donné divisée par la part des exportations de ce produit dans le total des exportations agricoles d'une zone de référence (par exemple le monde).
- Indice de spécialisation IS = $[(\text{Exportation du produit du pays considéré} / \text{Somme des exportations totales agricoles du pays}) / (\text{Exportation du produit de la zone étudiée} / \text{Exportations totales agricoles de la zone étudiée})] * 100$.

Cet indice permet de qualifier la spécialisation de la Tunisie dans un produit déterminé par rapport au monde ou la zone étudiée.

Les indicateurs du commerce international

- Part des principaux pays dans les importations mondiales.
- Les exportations des principaux concurrents (part du marché).
- Prix mondial à l'export.
- La production des principaux concurrents en volume.
- Indice de compétitivité externe des prix ICP = prix à l'export de la Tunisie/prix du pays concurrent.

L'augmentation de cet indice indique un prix plus élevé par rapport à celui d'un pays concurrent mais elle peut aussi traduire une amélioration de qualité du produit exporté par rapport au pays concurrent ou une meilleure négociation sur le marché international.

Sources de données

Pour le calcul de ces indicateurs il a eu recours aux bases de données fournies par les institutions et organismes suivants :

- L'institut National de la Statistique (INS) (<http://www.ins.nat.tn/>) ;
- La plateforme TRADE MAP (www.trademap.org) ;
- FAOSTAT (<http://www.fao.org/faostat/fr/#home>) ;
- Direction Générale des Etudes et de Développement Agricoles (DGEDA) ;
- Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA)

Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de tableaux de bord avec une synthèse des faits saillants pour chaque produit.

1. Huile d'olive

- Fluctuation de la production en fonction des conditions climatiques avec des pics de 280 MT et 340 MT enregistrés respectivement en 2004 et en 2015. Le phénomène de l'alternance de l'olivier n'est pas toujours vérifié sur la période considérée (2003 – 2017).
- Des fluctuations sont aussi observées en Espagne, en Italie et beaucoup moins en Grèce.
- Suivant la production, l'effort de l'exportation est très variable avec un niveau moyen de 77% sur la période 2003 – 2017.
- La part des exportations de l'huile d'olive dans les exportations globales tunisienne oscille aux alentours d'une moyenne de 3% avec un maximum de 7% enregistré en 2015 où la production nationale de l'huile d'olive a atteint un maximum absolu.
- Par rapport à ces concurrents traditionnels, la Tunisie est nettement beaucoup plus spécialisée en exportation de l'huile d'olives avec un indice de spécialisation toujours au-dessus de celui des autres pays sur la période 2003 - 2017.
- La part des exportations tunisienne de l'huile d'olive par rapport aux exportations mondiales du même produit se situe souvent dans un intervalle de 15 à 30% avec un niveau moyen de 19% sur la période 2003 – 2017.
- L'Italie maintient toujours le premier rang comme pays de destination de l'huile d'olive tunisienne, suivi essentiellement par l'Espagne et les USA.
- En considérant la même période d'analyse (2003 – 2017), les prix de l'huile d'olive à l'exportation sont plus faibles par rapport aux prix mondiaux, avec une marge qui se rétrécit en 2016 et en 2017.
- La Tunisie dispose d'un avantage compétitif important en ce qui concerne les prix à l'exportation. Ainsi, avec un indice de compétitivité toujours inférieur à « 1 » la Tunisie dispose d'un potentiel d'exportation plus important que celui de ses concurrents.
- Forte tendance à la hausse des quantités de l'huile d'olive conditionné avec un niveau dépassant les 10 000 tonnes et une part de 10% à partir de l'année 2011.
- L'Espagne, suivie par l'Italie, le Portugal, la Grèce et la Tunisie sont les premiers exportateurs de l'huile d'olive à l'échelle internationale en 2017. En ce qui concerne les importations internationales de l'huile d'olive au cours de la même année, c'est l'Italie qui détient le premier rang suivie de l'Espagne, les USA, la France et le Canada.

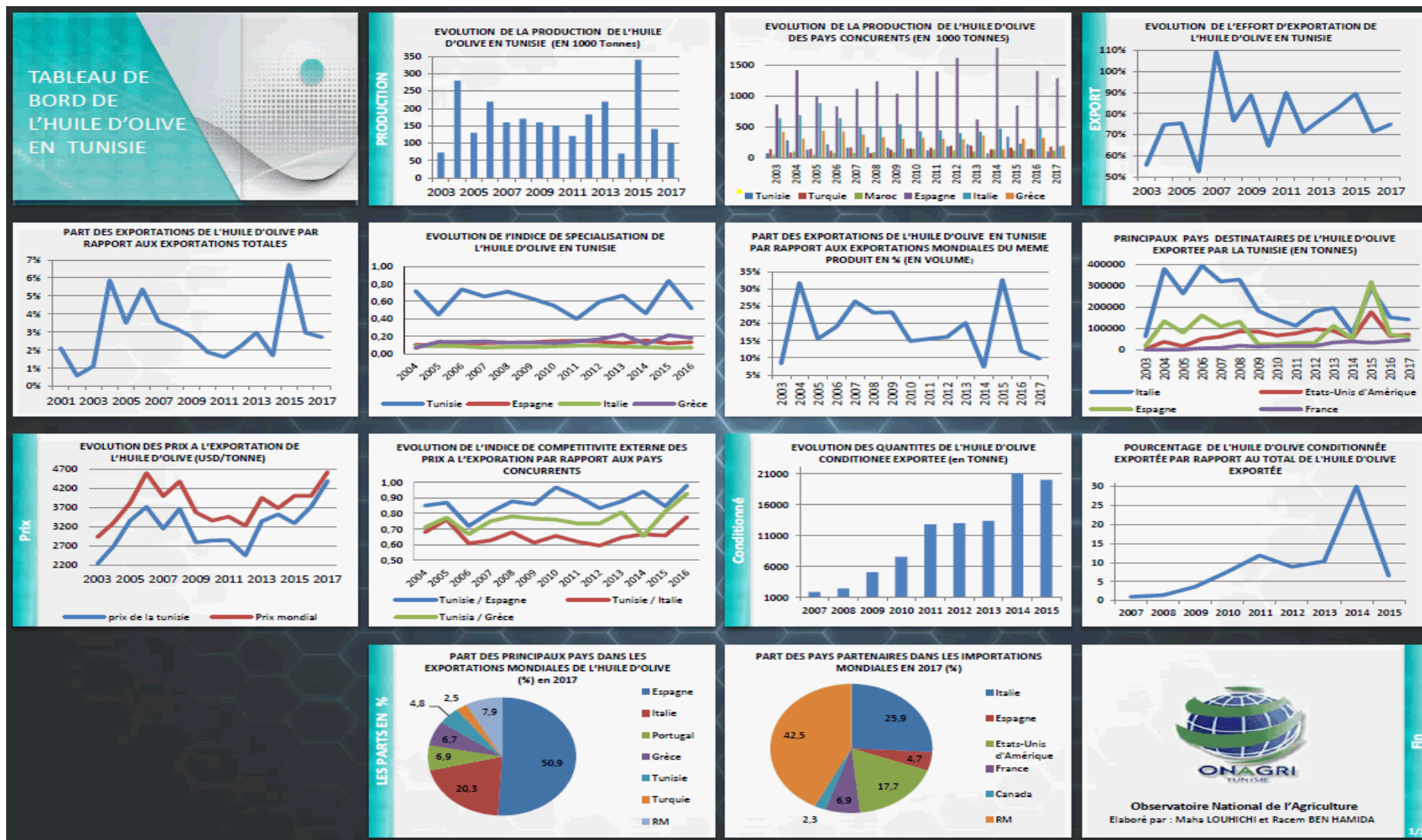
Suite à une réunion tenue le 29/08/2018 à l'ONAGRI en présence de représentants de l'ONH et de la DGAB, nous avons mis l'accent sur les principales faiblesses qui peuvent freiner le développement de la filière oléicole, suivies de quelques suggestions visant plus de valorisation de l'huile d'olive en tant que produit d'exportation stratégique et influant la balance commerciale alimentaire de la Tunisie :

Défis :

- Une bonne partie des oliveraies est très vétuste sans stratégie de rajeunissement adaptée
- Absence d'une planification claire et rigoureuse pour valoriser l'huile d'olive tunisienne sur le marché de l'exportation via le développement des exportations de l'huile d'olive conditionnée, biologique et biologique conditionnée
- Flambée des prix à l'importation de la fourniture destinée au conditionnement de l'huile d'olive (notamment les bouchons)
- Concurrence de certains pays émergents à moyen terme

Recommandations :

- Rajeunissement des oliveraies et augmentation des superficies irriguées pour mieux stabiliser la production et éviter au plus sa fluctuation
- Meilleures négociations et optimisation des accords privilégiés avec l'UE
- Prospection de marchés «non traditionnels»
- Augmentation des exportations de l'huile d'olive conditionnée, biologique et biologique conditionnée
- Promotion de la consommation locale de l'huile d'olive conditionnée



2. Dattes

- La production des dattes a connu une tendance haussière passant de 105 mille tonnes en 2001 à 305 mille tonnes en 2017. Cette augmentation est due principalement à l'extension des terres cultivées en palmier dattier mais également à la demande des consommateurs.
- Les palmeraies Tunisiennes couvrent une superficie totale estimée près de 56.042 ha en 2016. Le nombre total de palmiers dattiers est de l'ordre de 5.2 millions pieds en 2016.
- Au niveau mondial, les premiers producteurs de dattes ont tous connu une augmentation de la production sur la période 2001-2016. L'Egypte est le premier producteur, suivi par l'Iran et l'Algérie.
- Pour l'exportation, la Tunisie, malgré sa faible production par rapport aux autres pays producteurs de dattes, occupe le 3^{ème} rang en termes de quantités exportées, et la filière datte occupe le 2^{ème} rang après l'huile d'olive en 2017.
- La Tunisie a développé très rapidement ses exportations au cours de ces dernières années avec une croissance annuelle des quantités exportées de 1,8%.
- Le marché mondial d'exportation des dattes reste dominé par la Tunisie avec 18,2% en 2017 de la valeur totale des exportations ce qui confirme que la Tunisie occupe la première place des exportations mondiales en termes de valeur avec 254 million de dollar en 2017, l'Egypte en tant que premier producteur n'exporte que 2,3 % de la valeur des exportations mondiales.
- Le Maroc est le principal pays destinataire pour la campagne 2017/2018 (27,7%) suivi par l'Espagne (8,3%), les USA (8,1%), la France (7%). Par ailleurs l'UE importe 39,9 % des quantités des dattes Tunisiennes en 2017.
- L'effort d'exportation a atteint un maximum de 55,52 % en 2007.
- Après une stagnation autour de 10% de 2001 à 2016, la Tunisie détient pour les dattes une part de 25,84 % du marché mondiale en 2017. Cette amélioration démontre la position concurrentielle des dattes sur le marché international.
- L'analyse de la position compétitive relève que la Tunisie montre un bon niveau de compétitivité-prix par rapport à l'Egypte (0,69) par contre elle n'est pas compétitive par rapport à l'Algérie (2,11 en 2017).

Suite à une réunion tenue le 24/9/2018 avec des personnes ressources du secteur (GIF, DGEDEA, DGBA), il a été signalé les points suivants :

- La production nationale des dattes appartient à la variété Deglet Nour. Celle-ci est de loin la principale variété tunisienne, possédant entre autres la caractéristique de pouvoir être conservée assez longtemps et vendue « branchées ».
- Le conditionnement, par le tri, la sélection et le traitement des dattes, permet l'adéquation de la qualité du produit offert aux normes exigées par les clients et l'accroissement de la valeur ajoutée des dattes exportées.
- La filière des dattes en Tunisie sera confrontée, au cours de la prochaine décennie, à plusieurs défis internes, dont essentiellement un excès de production sur le marché

local, outre la coïncidence de la période de collecte des dattes avec le mois de ramadan à partir de l'année 2025. Ainsi, la période de conservation sera plus longue (une année est prévue).

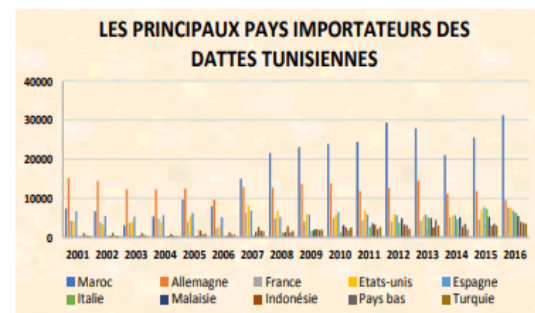
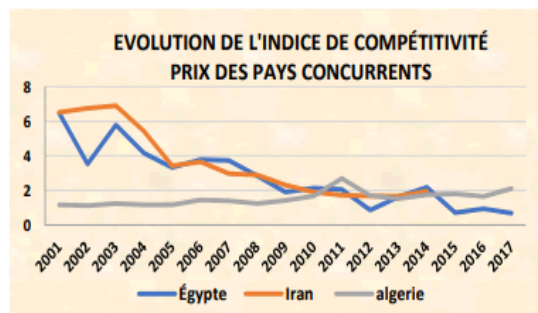
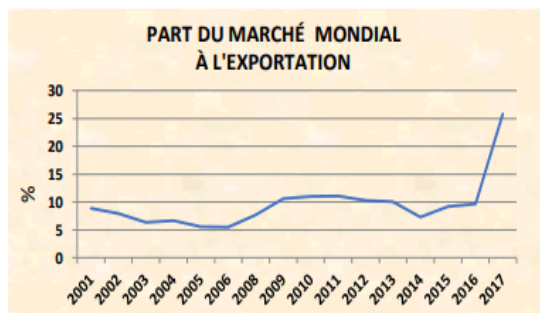
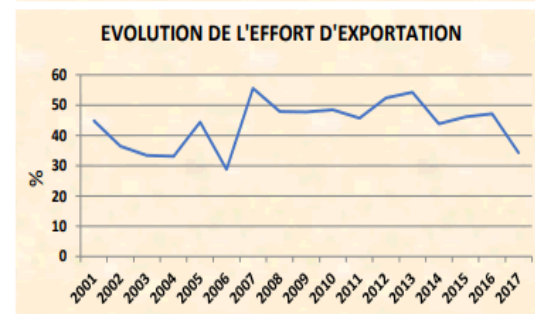
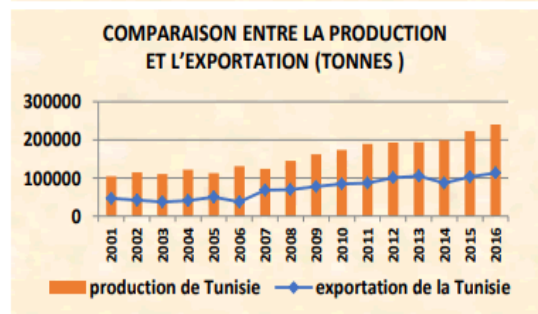
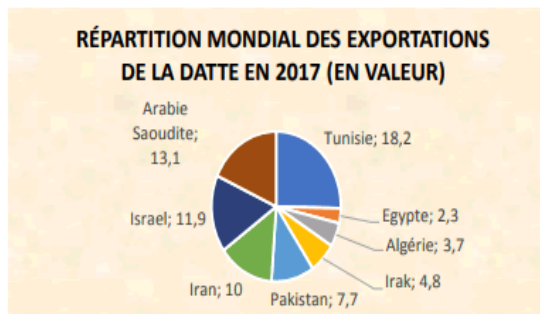
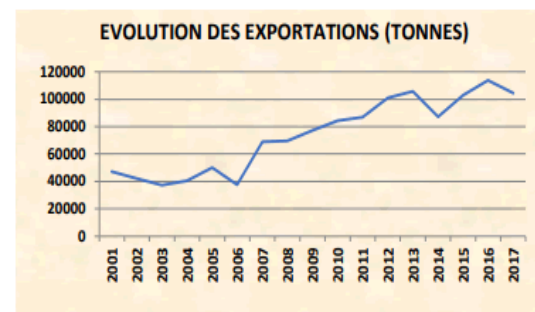
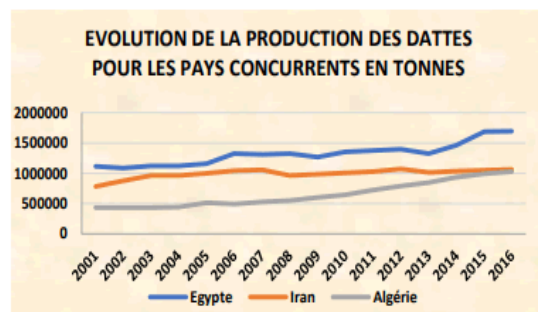
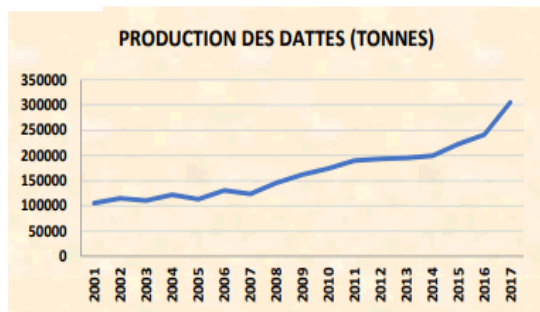
- Parmi les défis externes de la filière de dattes, une autosuffisance du marché marocain, à l'horizon 2025, qui importait la moitié de ses besoins de la Tunisie. Ainsi, la Tunisie pourrait perdre son positionnement sur ce marché qui se prépare actuellement à planter un million de plants de palmiers dans le cadre du programme « Maroc Vert ».
- La concurrence des dattes algériennes (Deglet Nour) est un autre défi auquel la Tunisie est confrontée, d'autant plus que la production algérienne de dattes a enregistré une croissance accélérée.
- La filière des dattes en Tunisie est confrontée à des problèmes structurels au niveau de la production: éparpillement de la propriété, production basée sur la variété Deglet Nour et le vieillissement de plus d'un million de palmiers et des problèmes de la hausse continue du coût de production et les difficultés entravant la mécanisation agricole au sein des anciennes oasis.

Ainsi, des recommandations ont été formulées pour la prochaine décennie :

- La diversification : il s'agit de diversifier par des dattes biologiques et des dattes dénoyautées et penser aussi à planter d'autres variétés comme Medjool, produite par les pays du Golfe. La durée de vie des dattes Medjool est courte ; en conséquence elle est transportée dans des conditions optimales ce qui fait que son prix de vente est plus élevé.
- Mise en place d'une plateforme d'exportation des dattes, il s'agit de diversifier les exportations selon les besoins en important d'autres variétés, leurs faire un conditionnement puis les réexporter du nouveau comme la variété iranienne SAYER destinée à des usages industriels.
- Mise en place d'une chaîne de valeur avec le pôle technologique des dattes afin de renforcer la rentabilité des entreprises à travers des activités de transformation en sirop des dattes, pâtes, confiture, cafés.



Tableau de bord des dattes en Tunisie



Elaboré par Chaima Wali et Zidi Wided.

Source: Trade map.

3. Produits de la pêche et de l'aquaculture

- La production moyenne de la pêche et de l'aquaculture a été de 111 304 tonnes durant la période 2001-2017 (dont 6,4% soit 7 100 tonnes de production aquacole).
- Une tendance vers la hausse avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,8%.
- La dominance des captures de la pêche au poisson bleu, la pêche côtière, et la pêche au chalut, qui représentent respectivement 43%, 25% et 22% de la production totale.
- Une tendance vers la hausse de la production aquacole avec un TCAM de 16%.
- Une tendance vers la baisse de la production de la pêche au chalut pélagique avec un TCAM de (-13%) expliquée en grande partie par la surexploitation des ressources halieutiques (celles du golfe de Gabès).
- Le volume moyen des exportations des produits de la pêche a été de 20,7 mille tonnes au cours de la période 2001-2017. Quant à la valeur moyenne des exportations elle a été de 247,6 MD. Ces exportations ont enregistré une tendance à la hausse avec un TCAM de 2,1% en termes de quantité et de 6,5% en termes de valeur. Les quantités exportées ont représenté en moyenne 18,7% de la production en moyenne. En effet, l'effort d'exportation a enregistré une hausse remarquable en 2011 (28%), puis s'est stabilisé aux alentours de 16,4% de 2013 à 2017.
- En 2017, les mollusques (33,6%), les poissons frais et congelés (28,4%), les crustacés (20%), les conserves et semi conserves (17,8%) ont constitué les principaux groupes d'espèces exportés. La majorité des quantités exportées est orientée vers les marchés de l'Union Européenne (l'Italie et l'Espagne principalement).
- La part des exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture dans les exportations tunisiennes n'a pas dépassé 1,5%.
- Tendance à la baisse de la part des exportations des produits de la pêche dans la valeur des exportations agricoles et agro-alimentaires passant de 16,2% en 2001 à 11% en 2017.
- Tendance à la hausse du prix à l'export passant de 8,5 mille dinars/tonne en 2001 à 20,2 mille dinars/tonne en 2017.
- Une baisse progressive de la part du marché mondial à partir de l'année 2011(0,24 % en 2001 contre 0,14% en 2017).
- La production mondiale moyenne de la pêche et de l'aquaculture durant la période 2001-2016 a été de 147,6 million de tonnes. Elle a enregistré une allure haussière, soit un TCAM de 2,1%.
- De 2001 à 2016, la production aquacole mondiale moyenne a été de 57 million de tonnes. Elle a enregistré une tendance à la hausse (TCAM=5,6%).
- En 2016, la production mondiale de pêche de capture s'élevait à 90,9 millions de tonnes. Les secteurs de la pêche marine et de la pêche continentale représentaient respectivement 87,2% et 12,8% du total mondial.
- La Chine, l'Indonésie, et les Etats Unis constituent les principaux pays producteurs de la pêche de capture marine avec des parts respectives de 19,2%, 7,7% et 6,2% en 2016.

- La Chine, la Norvège et les Etats Unis d'Amérique sont les principaux pays exportateurs de produits de la pêche et de l'aquaculture avec des parts respectives de 9,5%, 8,7% et 5,5%.
- Une tendance à la hausse du prix mondial à l'export avec un TCAM de 9,6%.
- Les Etats Unis d'Amérique, le Japon et l'Espagne sont les principaux pays importateurs des produits de la pêche et de l'aquaculture. En effet durant la période 2001-2016, leurs parts dans la valeur des importations mondiales a été en moyenne de l'ordre de 15,2%, 15% et 6,9%.

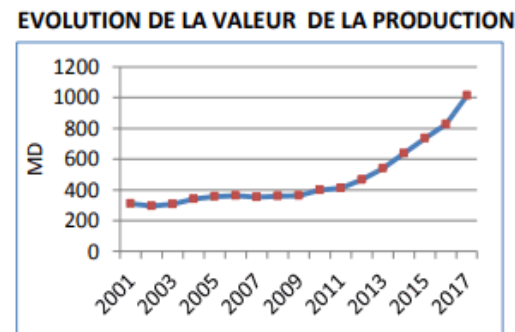
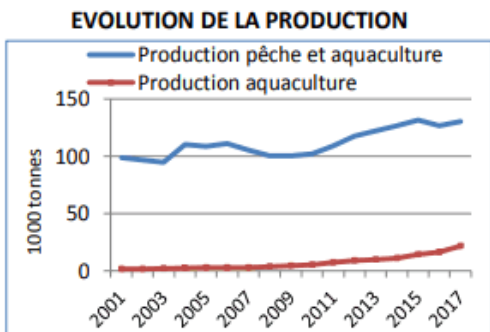
Lors de la réunion tenue le 26/07/2018 à l'ONAGRI en présence d'un représentant du Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP), d'un représentant de la Direction Générale de la pêche et d'Aquaculture et d'un représentant de la Direction Générale des Etudes et de Développement Agricole, certaines recommandations ont été annoncées :

- Promotion de l'exportation du thon rouge,
- Rendre l'importation au service de l'exportation,
- Dynamisation de la production,
- Développement du côté logistique et rendre les circuits de distribution plus organisés et plus transparents,
- Mise à jour des données qui concernent le stock des produits de la mer,
- Création d'un comité permanent sur la prospection du crabe.

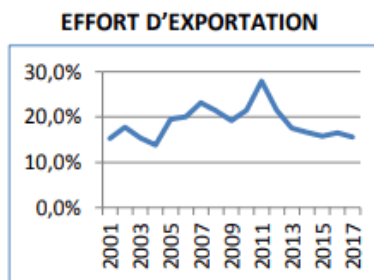
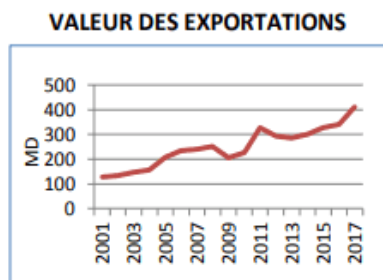
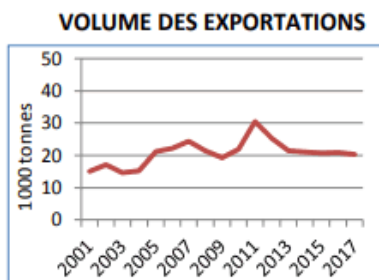


Tableau de bord des produits de la pêche et d'aquaculture

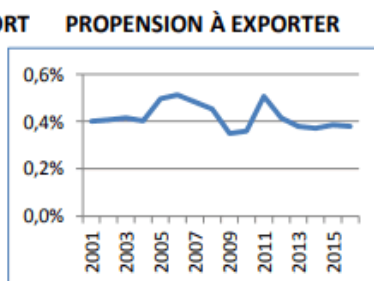
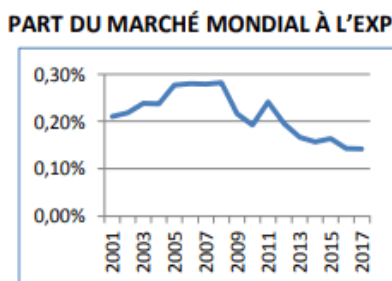
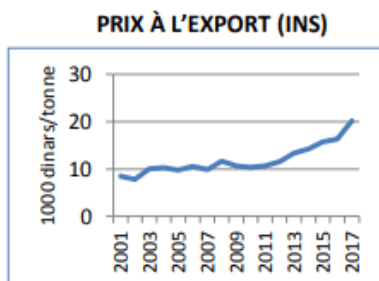
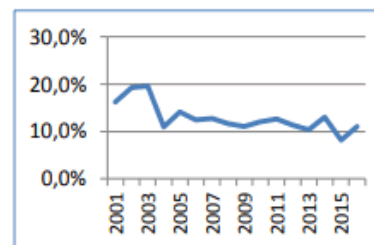
Production



Indicateurs du commerce extérieur tunisien

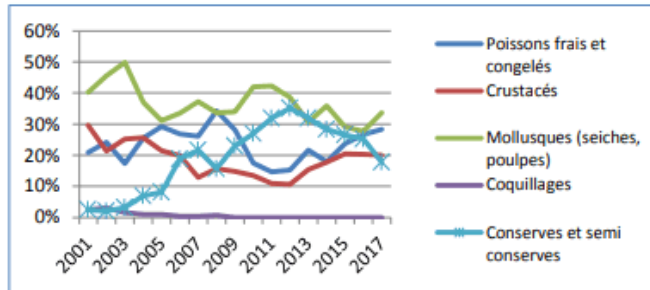


PART DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET ARO-ALIMENTAIRES

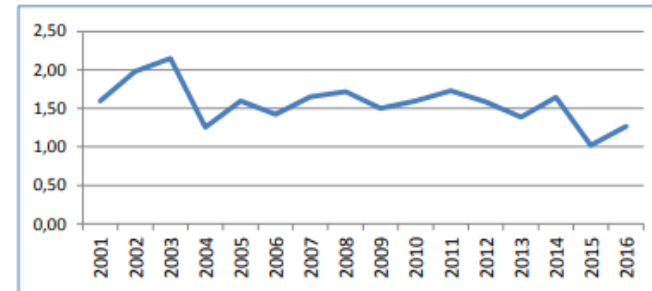


Sources : INS, TRADE MAP, Annuaire statistiques (Direction Générale de la Pêche et d'Aquaculture), FAO STAT, FAO

PART DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX GROUPES D'ESPÈCES DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS

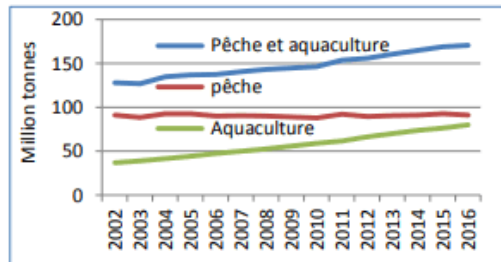


INDICE DE SPÉCIALISATION

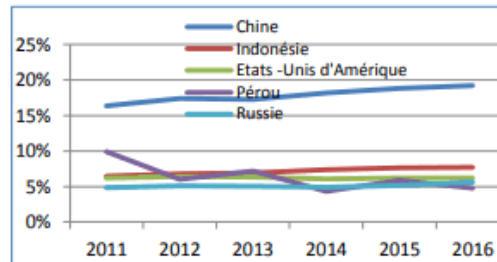


Indicateurs du commerce mondial

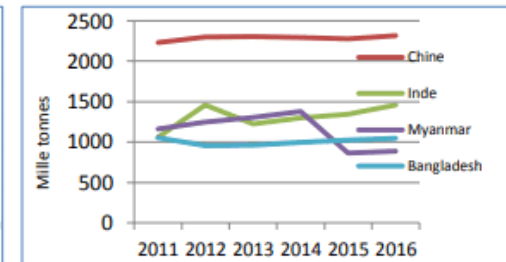
PRODUCTION MONDIALE PÊCHE ET AQUACULTURE



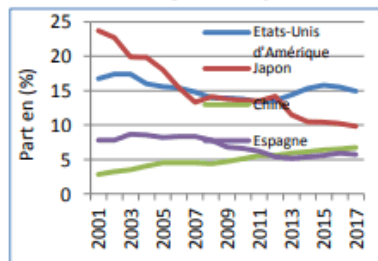
PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE LA PÊCHE MARINE



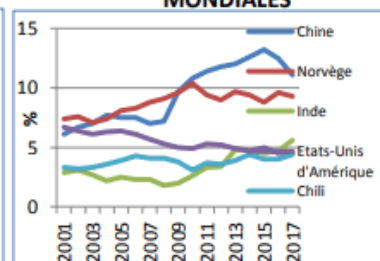
PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE LA PÊCHE CONTINENTALE



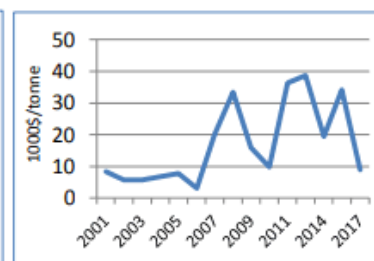
PART DES PRINCIPAUX PAYS DANS LA VALEUR DES IMPORTATEURS MONDIALES



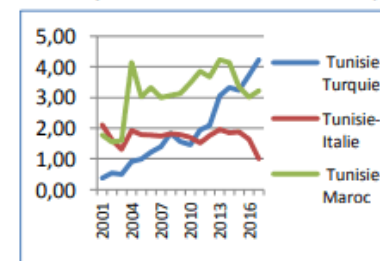
PART DES PRINCIPAUX PAYS DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES



PRIX MONDIAL À L'EXPORT



INDICE DE COMPÉTITIVITÉ EXTERNE DES PRIX (03 Poissons et crustacés...)



4. Agrumes

- La production tunisienne des agrumes a enregistré une progression nettement remarquable, passant de l'ordre de 200 milles tonnes durant la période 2001-2004 à environ 400 milles tonnes par an sur la période 2015/2018 (sauf année exceptionnelle 2017).

Cette évolution est en l'occurrence due à une augmentation des surfaces plantées (de 17000 ha entre 2001 et 2004 à 27000 ha à partir de 2016), alors que les rendements sont restés relativement stables variant entre 13 et 15 tonnes à l'hectare tous agrumes confondus (hors campagne exceptionnelle 2016/17).

- Les agrumes représentent le quatrième produit agricole le plus exportable, après l'huile d'olive, les dattes et les produits de la pêche (situation fin août 2018), avec une régression des quantités exportées.
- La tendance des exportations tunisiennes déviant à la baisse depuis 2001 témoigne de sérieuses difficultés. Les exportations n'ont pas dépassé 18 800 tonnes en 2017 malgré une production record. Les exportations d'agrumes ont diminué de 50% en volume et de 16% en valeur entre 2008 et 2018 (27400 tonnes contre 13600 tonnes et 24.9 millions de dinars contre 20.9 millions de dinars),
- Les exportations de la Tunisie représentent 0,1% des exportations mondiales pour ce produit, son rang dans les exportations mondiales est 50 en 2017.
- L'évolution de l'effort d'exportation des agrumes présente une allure régressive allant de plus de 10% en 2001 pour se situer à moins de 4% en 2017. L'effort d'exportation moyen national pour les agrumes est de l'ordre de 8% considérablement faible comparé à d'autres fruits.
- Le secteur des agrumes contribue à concurrence de 0,15 à 0,20 % dans la part de marché à l'export pour les produits agricoles et agroalimentaires durant les années 2001 et 2008 témoignant ainsi d'une situation relativement stable, sauf pour l'année 2007 . Une nette régression a été enregistrée depuis 2008 marquant une contribution significativement faible du secteur agrumicole dans la part de marché allant jusqu'à moins de 0,1%, ce qui a entraîné une régression conséquente de l'indice de spécialisation et de l'indice d'avantage comparatif révélé à des niveaux considérablement faibles comparés à d'autres secteurs tels que les dattes et l'huile d'olive.
- Les exportations d'agrumes contribuent à concurrence de 0,6% dans le total des exportations alimentaires à fin août 2018. Les oranges maltaises constituent 90% des exportations.
- L'émergence de nouvelles variétés exportables a été soulignée ces dernières années. En effet la stratégie de développement du secteur agrumicole adoptée depuis l'année 2000 a permis l'extension de nouvelles superficies orientées vers les petits fruits et les oranges (les navels, les citrons), dont la production est presque totalement absorbée

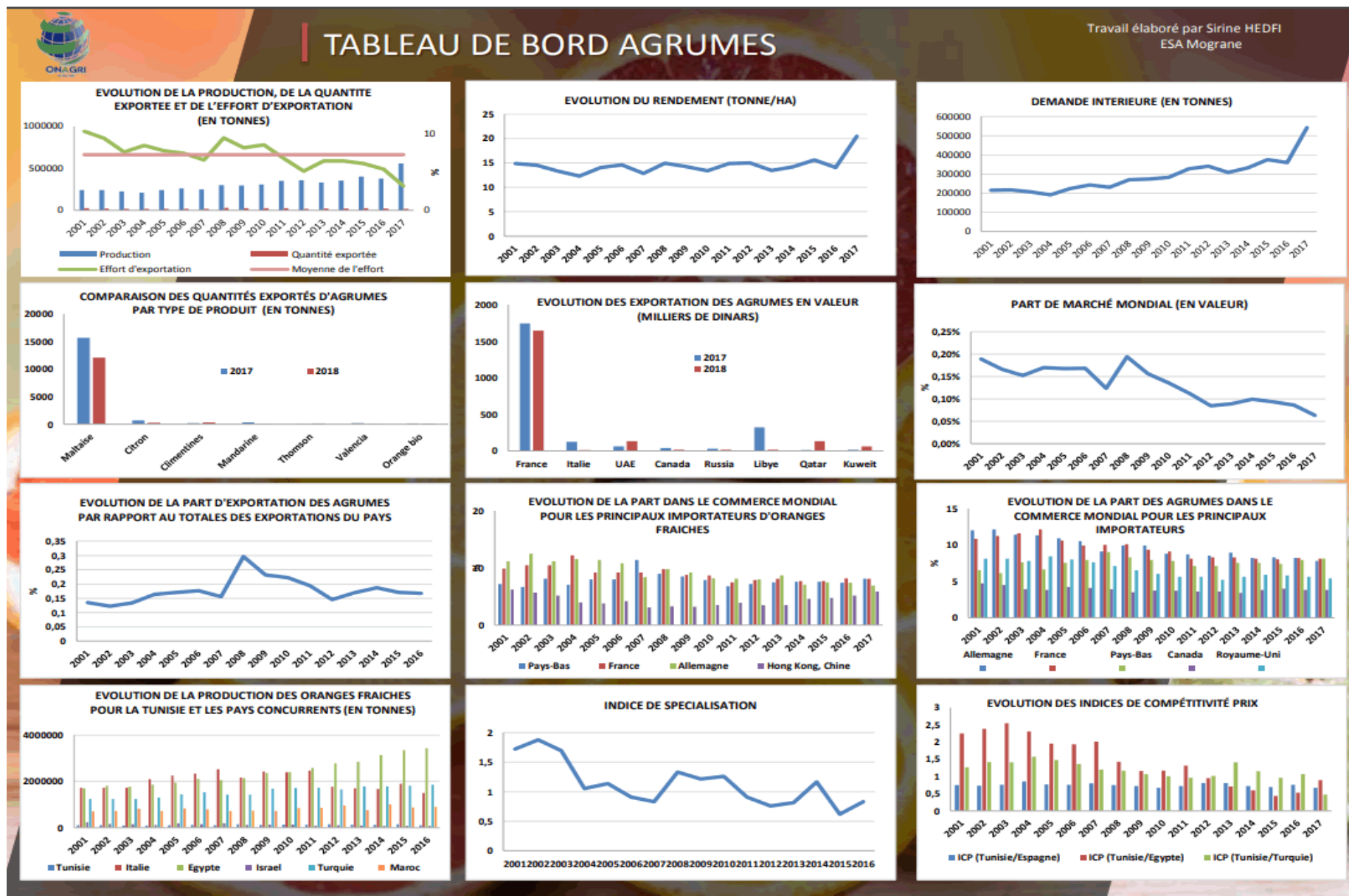
par le marché local. Un tel potentiel de production pourrait favoriser la relance de l'exportation des agrumes.

- L'évolution de l'indice de compétitivité prix fait apparaître une situation défavorable durant la période 2001-2007 devant laquelle les prix des agrumes tunisiens sont plus chers que ceux de l'Égypte et de la Turquie. Toutefois, la dépréciation de la monnaie nationale durant les dernières années a entraîné une amélioration de la compétitivité - prix par rapport aux pays exportateurs d'agrumes concurrents.

Principales faiblesses à l'exportation :

Suite à une réunion tenue le 10 août 2018 à l'ONAGRI sur la filière agrume, plusieurs difficultés auxquelles sont confrontées les exportations des agrumes à l'échelle nationale ont été évoquées. Ces difficultés se rapportent à plusieurs facteurs à savoir :

- La concentration des exportations sur le marché français qui absorbe en moyenne plus de 85% des exportations tunisiennes avec une régression continue des quantités écoulées sur ce marché durant les dernières années ;
- Un quota exonéré pour les exportations des oranges, vers l'UE non totalement honoré, exploité à environ 50% uniquement ;
- L'absence de la diversification des produits destinés à l'exportation et le choix axé sur une variété unique, la maltaise, un produit qui arrive à maturité sur une période (mars-avril) non adapté au calendrier optimal des exportations vue l'entrée sur ces marchés d'autres variétés produites par les pays concurrents ;
- Plusieurs pays concurrentiels méditerranéens ont développé des variétés précoces et tardives tels que le Maroc et l'Égypte, ce qui leur a permis de bien se positionner et de gagner plusieurs marchés ;
- Les problèmes liés au manque de performance logistique notamment pour les services de la douane, et au coût du transport ;
- Les problèmes liés à la qualité et la traçabilité du produit destiné à l'exportation, à l'état phytosanitaire et à l'insuffisance de l'eau d'irrigation ;
- Une forte concurrence du marché local qui est devenu rémunérateur, et la progression des exportations vers la Libye, considérée la continuité du marché local ;
- Un mécanisme de vente qui n'évolue pas, basé sur la vente au mieux ;
- Une situation d'oligopole sur le marché d'exportation : Les mêmes intervenants depuis plusieurs années, vue la complexité des conditions imposées pour l'octroi de l'agrément, ce qui empêche de nouveaux entrants.



Elaboré par :

Mme Nabila BEL HAJ SALAH

Mme Noura FERJANI

Mr Racem BEN HAMIDA

Mme Wided ZIDI

Mme Yosra DOUIRI

L'aggravation du risque d'inondation en Tunisie : éléments de réflexion

Avant propos

Cette synthèse a été réalisée à partir d'un article publié par la revue scientifique Physio – Géo, volume 8/2014 (journals.openedition.org/physio-geo/3953). Elle a pour but de décrire les principaux impacts causés par les inondations, les principales interventions humaines aggravant les risques de phénomènes et essayer d'esquisser les différentes pistes d'adaptation pouvant atténuer les dégâts d'un tel événement.

Pour cela, le document débute par une approche historique des inondations en Tunisie balayant la période 1900-2012. Puis il met l'accent sur les conséquences morpho dynamiques dues aux inondations pluviales. Une partie du document s'intéresse à analyser l'évolution des précipitations en Tunisie en se référant aux données de la station de Mannouba : la tendance des précipitations annuelles et saisonnières, la récurrence des pluies extrêmes, l'impact de réchauffement climatique sur les précipitations et l'évolution des crues annuelles (données de DGRE). La troisième partie est une identification des principaux changements hydrologiques survenus suite à l'action de l'homme au cours de quatre à six dernières années et qui ont contribué d'une manière directe à accentué la vulnérabilité des inondations. Il s'agit des thématiques suivantes : la débitance des cours d'eau, l'impact de l'imperméabilisation des terrains sur le ruissèlement et l'impact de l'urbanisation sur les écoulements.

Objectif

Les inondations récentes de Nabeul du 22/09/2018, ont causé d'importants dégâts sur la vie humaine principalement mais aussi aux entreprises (industrielles, commerciales et agricoles), exploitations agricoles et aux particuliers et par conséquence des dégâts physiques et matériels imminents.

Nombreuse sont les zones urbanisées situés au niveau des zones inondables, pourtant peu de ces biens ont été conçue pour résister aux inondations.

Dans ce contexte cette analyse tente de mettre l'accent sur un sujet de grande importance lié à la politique de prévention et de réduction de la vulnérabilité des inondations : c'est la résilience du territoire.

En effet, il est clair aujourd'hui qu'un grand effort reste encore à faire en matière de résilience de territoire sur tous les aspects notamment l'alerte précoce et la mobilisation, les infrastructures d'évacuation des eaux de crues ainsi que les aménagements territoriales interdisant au moins l'installation sur des zones à haut risque ou l'adoption des certaines mesures d'adaptation en zones susceptibles d'être légèrement inondés.

1. Les conséquences morpho-dynamiques des inondations

L'inventaire des inondations en Tunisie depuis les années 1900 montre que le pays a vécu 20 épisodes. Il importe de signaler qu'il est judicieux de distinguer deux types d'inondations à savoir :

- Le débordement de cours d'eau : il s'agit de crues faisant suite à une période pluvieuse importante. Ces crues peuvent être induites par le débordement des oueds comme dans le cas de Bousalem 2012.
- Les ruissellements : ce type d'inondation fait suite à des orages intenses ou de fortes pluies entraînant le ruissèlement de l'eau, accompagné de coulées de boue plus ou moins importantes. Ce phénomène s'avère plus dévastateur en dépit de son déclenchement imprévisible et rapide tel que le cas de Nabeul 2018.

Pour les deux cas, les conséquences sont très graves entraînant des dégâts matériels et humains de plus en plus importants. A titre d'exemple le coût des dégâts des dernières inondations à Nabeul dépassera 100 millions de dinars sans oublier les dégâts humains déjà occasionnés (6 morts).

Aux pertes humaines et matérielles engendrées par les inondations, s'ajoutent les ravages occasionnés aux sols et par conséquent sur des ressources naturelles déjà de plus en plus limités à savoir :

- Un décapage des horizons supérieurs fertiles du sol : À ce propos, A. BOUSNINA et A. OUESLATI (1991) rapportent que dans certains secteurs de la plaine de Sidi Bouzid, le décapage observé suite aux inondations de janvier 1990 a dépassé 70 cm.
- Une recrudescence de l'entaille linéaire et une accélération du phénomène de ravinement : À titre d'exemple, lors des inondations de 1969, l'oued Elben, dans les Basses Steppes tunisiennes, s'est localement encaissé de plus de quatre mètres (J.L. BALLAIS, 1973).
- Un remarquable élargissement des lits des oueds: En 1969, l'oued Elben, déjà cité, s'est aménagé un nouveau lit, large de 400 m, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de la ville de Mezzouna (J.L. BALLAIS, 1973).
- D'importants phénomènes de dépôt et par conséquent accentuer le phénomène d'envasement des barrages.

2. La prévision de l'aléa en Tunisie

L'analyse de la pluviométrie en Tunisie signale qu'il semble très difficile de prévoir d'une manière exacte les moments de crues. Toutefois les tendances pour l'avenir en matière de fréquence et d'intensité des inondations seront étroitement liées aux changements des régimes de précipitations.

En effet, l'étude de l'évolution des précipitations à la station Tunis-Mannouba à partir de XIXème siècle met en évidence l'absence de tendances significatives ni à la hausse, ni à la baisse et par conséquent aucune évolution des maximas pluviométriques ne peut être retracé.

En revanche, l'analyse de la tendance saisonnière des précipitations (station mannouba) révèle que la majorité des inondations ont eu lieu au cours de la saison automnale (Septembre-Novembre). En effet les pluies automnales prennent souvent un caractère orageux et à forte intensité. Toutefois ce constat reste toujours statistiquement insignifiant (coefficient de détermination de 0.033).

Concernant l'évolution des crues annuelles maximales, l'analyse montre une tendance légèrement baissière des crues. Cette aspect pourrait être la conséquence de « l'écrêtement et du laminage des crues en relation avec la construction de barrages notamment après l'année 1970 ». Cela est surtout valable pour l'Oued Madjerda.

3. Les changements hydrologiques : facteurs qui ont participé à accroître la vulnérabilité

L'exposition au risque d'inondation et la vulnérabilité qui en résulte ont été accrue concomitamment par les changements hydrologiques survenus suite à l'action de l'homme au cours de six dernières décennies.

3.1. La diminution de la débitance des cours d'eau

En vue de satisfaire une demande de plus en plus accrue en eau ainsi d'essayer de protéger la basse vallée de Madjerda contre les inondations, plusieurs barrages ont été érigés sur Madjerda et ces affluents notamment le barrage Sidi Salem d'une capacité de stockage actuel à la cote normale d'environ 539 millions m³.

Toutefois, la mise en service de ce barrage a provoqué une nette perturbation du régime hydrologique de l'Oued Madjerda provoquant ainsi une nette diminution de la débitance en particulier dans la basse plaine induite par l'accumulation de sédiments au niveau de fond de lit. Le même phénomène s'observe aussi plus à l'amont, sur le cours moyen de la Medjerda dans la plaine de Jendouba-Bousalem.

En conséquence, la récurrence des débordements de l'oued s'est accentuée durant les dernières années avec des effets néfastes sur les infrastructures de voisinage mais surtout sur l'agriculture avoisinante.

A titre d'exemple, les inondations qui ont touché la région de Jdeida en septembre-octobre 2011 ont provoqué des pertes pour l'agriculture évaluées à 30 millions de dinars.

3.2. L'impact de l'urbanisation sur les ruissellements et les écoulements

L'urbanisation et la concentration des populations et des capitaux sont autant de facteurs d'accroissement de la vulnérabilité des villes aux inondations. En effet, la dynamique démographique caractérisée par des vagues d'exode intense a contribué à une extension « anarchique » des grandes villes ainsi que la construction de nombreuses zones d'activité et d'infrastructures critiques (transport, autoroutes, rues, etc.). Ces extensions paraient être réalisées sans planification optimale de l'occupation de sol tenant en considération la préservation des zones à haut risque d'inondation.

L'impact direct de ces aménagements pourrait être le suivant :

- Imperméabilisation des terrains et par conséquent une augmentation substantielle de coefficient de ruissellement.
- Augmentation des vitesses d'écoulement et une réduction des temps de réponse due essentiellement à l'artificialisation du réseau hydrographique naturel moyennant sa substitution par un réseau d'évacuation des eaux pluviales (canaux, endiguement, etc.) généralement incapable de recevoir des crues importants.
- Des écoulements perturbés par des obstacles de plus en plus nombreux tels que les autoroutes, routes périphériques, rues, voies ferrées, ponts, etc.

4. Les mesures d'adaptation contre les risques des inondations

Le risque d'inondation ne pourra être réduit qu'à travers des mesures concrètes visant à accroître **la résilience de territoire** (A. DAUPHINÉ 2005) : notion étroitement liée à notre capacité plus au moins grande et rapide à assimiler les changements hydrologiques induits par nos propres actions.

Une large éventail des mesures pouvant participer à renforcer cette notion quelles soient d'ordre réglementaire, institutionnel ou structurelle à savoir :

- Un système régalien conçu pour maîtriser le développement urbain en zone inondable.
- Un cadre institutionnel adéquat régissant la gouvernance relative à la gestion des périodes de crise (meilleure circulation en temps réel des informations entre différentes autorités publiques concernées d'abord puis entre ces services et la population, attribution parfaite des responsabilités et des moyens, pilotage cohérent et mobilisation rapide.)

- Surmonter la fragmentation administrative et institutionnelle déjà présente pour enfin établir une coordination optimale entre différentes parties prenantes.
- La conservation et la gestion durable des écosystèmes (zones humides, forêts, parcours, etc.) et des agro systèmes.
- Un système de prévision et d'alerte précoce parfait
- Des investissements dans l'amélioration des plans d'évacuation, avec interdiction de toute nouvelle forme d'installation en zone dangereuse.
- En zones susceptibles d'être légèrement inondable, les locaux et les infrastructures doivent respecter un certain nombre de mesures d'adaptation innovantes.

Références

Fehri. N. (2014).L'aggravation du risque d'inondation en Tunisie : éléments de réflexion, RevuePhysio – Géo, volume8, P. 149-175. journals.openedition.org/physio-geo/3953

Elaboré par Nizar Aloui
Agroéconomiste, ONAGRI

Les comptes rendus

Atelier de présentation et de discussion de la deuxième phase de l'étude relative à l'alignement et l'actualisation du Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN/LCD), 05 Juillet 2018, Cité des Sciences

Un atelier organisé par le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement s'est tenu à la Cité des Sciences le 05 Juillet 2018 sur le thème : «**Etude d'Actualisation et d'Alignement du Plan d'Action National de lutte contre la désertification (PAN/LCD) sur la stratégie décennale de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification**». Cet atelier a pour objectif la discussion, l'amélioration et la validation du contenu de la deuxième phase de l'étude sur l'alignement et l'actualisation du PAN/LCD. Dans ce cadre il y'a eu présentation du cadre général de l'étude d'alignement et d'actualisation du PAN/LCD ainsi que les résultats de la deuxième phase de l'étude. Le travail effectué dans la première phase a permis de dresser un bilan évaluatif de la mise en œuvre du PAN/LCD depuis son adoption en 1998 jusqu'à nos jours, et ce à travers un processus participatif basé sur des données scientifiques, visant à apporter une amélioration, par rapport à l'ancien PAN-LCD de 1998, en ce qui concerne l'état des lieux de la dégradation des terres et de la désertification et les acquis capitalisés au niveau des aménagements réalisés, du savoir-faire acquis et du transfert des technologies enregistré, de la participation des populations locales et de la femme, etc. Le document présenté lors de cet atelier capitalise les résultats de la deuxième phase afférente à l'alignement du PAN-LCD de 1998 avec les objectifs du Cadre Stratégique Décennal (CSD) 2018-2030 de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CCD) adopté par la treizième Conférence des Parties (COP13) en septembre 2017 à Ordos (Chine). L'étude présentée montre que le PAN-LCD s'aligne aussi avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), plus particulièrement l'Objectif 15 et sa cible 15.3 relatif à la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT). En effet, le plan d'action national actualisé renferme trois orientations prioritaires : i) une nouvelle démarche d'intervention et de mise en œuvre permettant une responsabilisation des acteurs, une synergie avec les stratégies sectorielles en vigueur et une acceptabilité sociale accrue, ii) une bonne gouvernance de la gestion des ressources naturelles permettant d'atteindre la NDT et lutter contre la désertification et, iii) mobiliser les ressources de financement au niveau national et international et veiller à ce que le financement soit un levier de mise en œuvre.

Elaboré par Noura FERJANI

Les rendez-vous

Cette rubrique vous présente les événements des prochains mois (congrès, colloques, séminaires, foires, etc.) en Tunisie et à l'étranger.

<u>FIRA DE MOSTRES GIRONA</u> Foire agricole, industrielle et commerciale	<u>Gérone (Espagne)</u> > <u>RecinteFiral de Girona</u>	27.10 - 01.11 2018
<u>FERME EXPO TOURS</u> Salon régional de l'Agriculture et de la Gastronomie à Tours	<u>Tours (France)</u> > <u>Parc des expositions de Tours</u>	16.11 - 18.11 2018
<u>CANADIAN WESTERN AGRIBITION</u> Le grand salon ouest canadien de l'agriculture et de l'élevage	<u>Régina (Canada)</u> > <u>Evrax Place</u>	19.11 - 24.11 2018
<u>CIMAG</u> Salon international des machines agricoles et d'élevage	<u>Silleda (Espagne)</u> > <u>FeiraInternacional de Galicia</u>	janv. 2019
<u>WFES WATER</u> Sommet international de l'eau	<u>Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis)</u> > <u>Abu-Dhabi National Exhibition Center - Adnec</u>	14.01 - 17.01 2019
<u>SIVAL</u> Salon interprofessionnel des techniques vitivinicoles, horticoles, arboricoles et légumières	<u>Angers (France)</u> > <u>Angers Parc Expo</u>	15.01 - 17.01 2019
<u>SALON DE L'AGRICULTURE</u> Salon de l'agriculture. Tracteurs et engins motorisés, équipements de récolte, travail du sol et ensemencement, élevage, solutions de gestion électronique, forêt - neige, services...	<u>Saint-Hyacinthe (Canada)</u> > <u>Espace Saint-Hyacinthe - Centre BMO</u>	15.01 - 17.01 2019
<u>INTERNATIONAL GREEN WEEK BERLIN</u> Exposition sur l'industrie agro-alimentaire, l'agriculture et l'horticulture	<u>Berlin (Allemagne)</u> > <u>Messegelände Berlin</u>	18.01 - 27.01 2019
<u>SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE</u> Salon international de l'agriculture. Le salon est organisé autour de 4 univers: Élevages & ses filières, la gastronomie d'ici et d'ailleurs, les cultures et filières végétales, les métiers et services de l'agriculture	<u>Paris (France)</u> > <u>Paris Expo Porte de Versailles</u>	23.02 - 03.03 2019
<u>SIMA - SIMAGENA</u> Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage. Le SIMA répond à tous les besoins d'une exploitation: équipements, élevage et énergies renouvelables	<u>Paris (France)</u> > <u>Paris Nord Villepinte</u>	24.02 - 28.02 2019
<u>GLOBAL FOOD SAFETY CONFERENCE</u> Conférence des spécialistes de la sécurité dans l'industrie alimentaire et dans l'agriculture	<u>Nice (France)</u> > <u>Nice Acropolis</u>	25.02 - 28.02 2019
<u>SALON DE L'AGRICULTURE DE TARBES</u> Salon de l'agriculture de Tarbes	<u>Tarbes (France)</u> > <u>Tarbes - Parc des Expositions</u>	mars 2019
<u>MOSTRA DELL'AGRICOLTURA REGIONALE</u> Salon de l'agriculture régionale	<u>Faenza (Italie)</u> > <u>Faenza Fiere</u>	mars 2019

Les parus de l'ONAGRI au cours du troisième trimestre de l'année 2018

- ONAGRI Vigilance : Trois numéros (juillet, août, septembre)
- La Balance alimentaire à fin juin 2018.
- La Balance alimentaire à fin juillet 2018.
- La Balance alimentaire à fin août 2018.
- La Balance alimentaire à fin septembre 2018.
- Notes sur l'Evolution des prix internationaux des céréales et du Soja (courant juin 2018, juillet 2018, août 2018 et septembre 2018).
- Rapport sur les investissements agricoles approuvés à fin avril 2018, juin 2018 et juillet 2018.
- Le Tableau de Bord de l'ONAGRI du deuxième trimestre 2018.
- Actualisation des données sur les filières : développement du webmapping sur la céréaliculture à l'échelle de Tunisie
- Flash sur la filière avicole (juin-juillet-août 2018)
- Rapports bimensuels sur les mercuriales et approvisionnements du marché de gros de Bir El Kasaa (cinq rapports)
- Notes quotidiennes sur l'approvisionnement et les prix du marché de gros de Bir El Kasaa

Afin d'améliorer notre service, n'hésitez pas à nous faire parvenir tous vos commentaires et suggestions par email :

onagri@iresa.agrinet.tn.

Nous nous engageons à vous répondre dans une semaine au maximum.

Vous pouvez aussi nous envoyer votre adresse email pour recevoir l'ensemble de nos publications par email.

Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Site Web: <http://www.onagri.tn>

Téléphone (+216) 71 801 055/478

Télécopie : (+216) 71 785 127

E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn



ISSN 23822953